



CATALOGUE FORMATIONS

De l'acquisition de savoirs au transfert de compétences

Animation et Ingénierie de la Formation



QUALITÉ ~ INNOVATION & EXPERTISE ~ RISQUES INDUSTRIELS
SANTÉ & SECURITÉ ~ INDUSTRIE ET SERVICES ~ TMD
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT ~ ENVIRONNEMENT
FORMATION ~ LOGISTIQUE & DISTRIBUTION ~ VEILLE

www.agms.fr

AGMS

54 avenue du Général de Gaulle
21110 GENLIS

Tél : 03 80 77 14 94 - Fax : 03 80 77 14 95
agms@agms.fr



Valeurs, méthodes et ingénierie pédagogique

Depuis le début d'AGMS en 2001, la formation est venue compléter notre offre.

Nos analyses et audits ont souvent relevé la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences.

Nos formations viennent en complément de nos prestations de conseil et ont été personnalisées. Aujourd'hui, nous recensons plus de 60 modules dans les domaines de la sécurité, de l'environnement, de la qualité mais aussi des outils indispensables à l'analyse des risques ou à celle des accidents et incidents.

De ces modules, nous avons extrait ceux qui constituent aujourd'hui cette offre inter-entreprises.

Fort de notre expérience terrain, ces formations sont construites sur la base de la pratique et les exercices et études de cas prennent une large part dans notre pédagogie.

Le comportement est essentiel dans les thèmes traités, c'est la raison pour laquelle ce thème est systématiquement abordé dans nos formations.

Elles sont le reflet de notre professionnalisme et de notre pragmatisme. Nos formateurs sont avant tout des praticiens de la qualité, de la sécurité et de l'environnement.

Tous nos formateurs en transport marchandises dangereuses sont conseillers à la sécurité transport de marchandises dangereuses.

Notre objectif est très clairement le transfert de savoir et de compétences, au service de l'entreprise et de ses salariés.

C'est la raison pour laquelle nous proposons aussi une formation de formateur en prévention. Destinée aux préventeurs des entreprises, elle a pour but de leur faire acquérir un certain nombre de clés pour transmettre les messages en interne par la formation. C'est le relais indispensable à la mise en place des organisations et à leur pérennité.

Toutes ces formations peuvent être réalisées en intra-entreprise, adaptées à vos problématiques.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre formation que vous ne trouverez pas dans ce catalogue.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur notre site www.agms.fr ou peut vous être envoyé sur demande.



NOTRE OFFRE FORMATION



Santé et sécurité au travail



Environnement et risques industriels



Qualité



Transport et logistique



Nos cycles de formation

Passer son examen initial de CSTMD route

Maitrise de la réglementation ADR	pages 52/53
Préparation à l'examen de CSTMD classes 3 à 9 sauf 7	page 56

Passer son examen initial de CSTMD tous modes, toutes classes

Maitrise de la réglementation ADR, RID et ADN	pages 52 à 55
Préparation à l'examen de CSTMD toutes classes	page 56

Devenir « animateur Santé Sécurité au travail »

Compétences de base en Prévention	page 15
Evaluation des risques professionnels	page 16
Plan de Prévention et Protocole de sécurité	page 17
Arbre des causes	page 17
Formateur en Prévention	page 18

Maitriser la norme ISO 9001 version 2015

La norme ISO 9001v2015	page 42
Contexte et parties intéressées	page 43
Risques, opportunités et gestion documentaire	page 43
Maitrise des prestataires	page 43

Maîtriser la norme ISO 14001 version 2015

La norme ISO 14001v2015	page 37
Contexte, parties intéressées et risques, opportunités	page 38
Le cycle de la vie dans l'ISO 14001v2015	page 38



SOMMAIRE

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

L'évaluation des risques professionnels.....	8
Sécurité et encadrement de 1 ^{er} niveau	9
Les ambiances physiques de travail – Facteurs de pénibilité.....	10
La pénibilité.....	11
Les obligations de formation en santé sécurité au travail.....	12
Personne compétente en sécurité	13
Animateur en Santé Sécurité au Travail	15
Formateur en Prévention	19
Participer à une analyse par l'arbre des causes	20
Formation des membres du CHSCT d'une entreprise de moins de 300 salariés ..	21
Gestion du danger chimique	23
Danger chimique et étiquetage	24
CLP et étiquetage.....	25
Les atmosphères explosives	256
ATEX de l'évaluation au DRPCE.....	27

ENVIRONNEMENT ET RISQUES INDUSTRIELS

Directive SEVESO III et règlement CLP	30
Ouverture et gestion d'une installation classée pour l'environnement (ICPE).....	31
L'étude d'impact d'une ICPE.....	32
L'étude de danger d'une ICPE.....	33
Vieillessement des installations.....	34
Les déchets industriels au quotidien	35
La norme ISO 14001 version 2015.....	36
Cycle ISO 14001 version 2015.....	37
Auditeur interne ISO 14001v2015	39



QUALITE

La norme ISO 9001v2015.....	41
Cycle ISO 9001 version 2015.....	42
Auditeur interne ISO 9001v2015.....	44
Mettre en place un système de management intégré QSE	45
La veille réglementaire HSE	46

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Calage et arrimage.....	48
Introduction au transport international de marchandises dangereuses	49
Le transport de marchandises dangereuses chapitre 1.3 de l'ADR.....	51
Maîtrise de la réglementation ADR	52
Le transport de marchandises dangereuses par voie ferrée et voie navigable	54
Préparation à l'examen de Conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses (CSTMD).....	56
La mission de Conseiller à la Sécurité pour le transport de marchandises dangereuses	57

DES FORMATIONS QUI TIENNENT COMPTE DE VOS BESOINS 58

INFORMATIONS PRATIQUES..... 63

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 64



SANTÉ ET SECURITE AU TRAVAIL



L'évaluation des risques professionnels

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 900,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Directeur d'entreprise, Responsable ou animateur HSE, Département RH

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE les obligations légales et réglementaires liées à la sécurité du travail

ACQUERIR les outils pour être conforme aux exigences

S'INTERROGER sur la santé au travail

PROGRAMME :

1- Présentation du contexte réglementaire

- La loi de 1991 : ses obligations et les principes de prévention
- Le décret de 2001

2- Méthodologie d'identification des dangers

- Identification des unités de travail
- Identifier les dangers par unité de travail
- Recenser les données, les documents propres à chaque unité de travail

3- Evaluation des risques professionnels

- Entretien individuel avec le personnel
 - Evaluer l'occurrence et la gravité du danger
 - Identifier les moyens de prévention existants et leur mise en valeur
 - Estimer le risque résiduel

4- Elaborer le Document Unique (DU)

- De l'évaluation du risque à la rédaction du DU
- Faciliter son accès et sa compréhension (inspection du travail, salariés)
- Présentation des résultats de l'évaluation des risques
- Sa mise à jour

5- Elaboration du plan d'action

- Définir les actions : reporter dans le plan d'action de formation toutes les mesures de prévention
- Identifier les pilotes de chaque action
- Définir les délais de mise en œuvre
- Organiser sa mise à jour

6- L'enjeu de la communication

- Faire vivre le document
 - Identifier les acteurs concernés
 - Etablir un plan de communication



Sécurité et encadrement de 1^{er} niveau

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Chef d'équipe, Responsable d'atelier, de service, Animateur ou Responsable HSE

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

IDENTIFIER les responsabilités civiles et pénales en tant que responsable

CONNAITRE les obligations légales et réglementaires liées à la sécurité du travail

INTEGRER la prévention des situations dangereuses au sein des équipes opérationnelles

SAVOIR AGIR de la prévention à la communication

PROGRAMME :

- 1- Présentation de la santé et de la sécurité**
 - Les définitions (hygiène, prévention, protection)
 - Le risque humain : enjeu social, économique et juridique
- 2- Les accidents de travail et les maladies professionnelles**
 - Définitions
 - Distinction entre l'accident de travail et la maladie professionnelle
 - Les responsabilités civiles et pénales de l'employeur et des salariés
 - L'impact économique de l'accident de travail et des maladies professionnelles
- 3- Les acteurs internes et externes de la sécurité**
 - Le rôle de médecine du travail
 - Le rôle du CHSCT ou des délégués du personnel
 - Le rôle de la direction et du service de sécurité
 - Le rôle de l'inspection du travail et des autres acteurs externes
- 4- Les missions du service de sécurité**
 - Former les nouveaux embauchés
 - Identifier les risques
 - Contrôler le respect des consignes
 - Gérer les mesures de prévention
 - Gérer les accidents et les incidents
 - Savoir analyser les causes
 - Savoir analyser les postes de travail
- 5- L'action sécurité : une gestion au quotidien**
 - Fixer les objectifs
 - Mener des actions de sensibilisation sur le terrain
 - S'assurer de la compréhension des consignes de sécurité



Les ambiances physiques de travail

Facteurs de pénibilité

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Animateur ou Responsable HSE, Service maintenance, Opérateur, Référent sécurité

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE la réglementation relative aux ambiances de travail

ACQUERIR les outils pour être conforme aux exigences

S'INTERROGER sur la santé au travail

PROGRAMME :

- 1- **Présentation du contexte réglementaire**
- 2- **Connaissance des ambiances de travail**
 - Ambiance thermique (température, hygrométrie)
 - Bruit
 - Vibrations
 - Eclairage des locaux de travail
 - Cas particuliers :
 - Pression
 - Rayonnements
 - Espaces confinés

Pour chaque catégorie d'ambiance, les points suivants seront abordés :

- Les effets sur l'homme des risques liés aux ambiances thermiques
- Les éléments à prendre en compte lors de l'évaluation des risques et dans le cadre de la réglementation concernant la pénibilité
- La métrologie associée
- Les mesures de prévention
- Les mesures de protection
- Les documents associés
- La signalisation du danger

La pénibilité

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Directeur d'entreprise, Service HSE, QSE

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

APPREHENDER les enjeux associés à la prise en compte de la pénibilité au travail

CONNAITRE le cadre réglementaire

DISPOSER d'une méthode d'évaluation des facteurs de risques associés

PROGRAMME :

- 1- **Le contexte réglementaire et social**
 - Le cadre général de l'évaluation des risques
 - Les textes fondateurs
 - Les enjeux
 - Les accords et plans d'action
- 2- **Les facteurs de pénibilité**
 - Les différents facteurs
 - Le cadre réglementaire et normatif
 - Comment évaluer les facteurs ?
- 3- **Le suivi de l'exposition aux facteurs de pénibilité**
 - Comment ?
 - Quelles mises à jour ?
 - Salariés en CDI, en CDD et intérimaires
 - Articulation avec les services RH et déclaration des expositions
- 4- **La pénibilité au-delà de l'aspect réglementaire**
 - Les enjeux
 - La performance
 - Comment en faire un outil interne ?
 - Le lien avec l'EvRp et le DU



Les obligations de formation en Santé Sécurité au Travail

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Responsable RH, fonctionnel HSE, infirmier d'entreprise

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE *l'ensemble des formations obligatoires en santé sécurité au travail*

CONNAITRE *les modalités de dispense de ces formations (recours à un organisme agréé, durée, périodicité...)*

PROGRAMME :

1- Rappel des obligations

2- La formation générale à la sécurité

- Personnes concernées
- Contenu
- Périodicité

3- Les formations spécifiques réglementaires / CNAMTS

- Personnes concernées
- Contenu
- Périodicité
- Validation
- Qui peut les dispenser ?

4- La gestion des stagiaires, intérimaires et prestataires vis-à-vis des formations.



Personne compétente en sécurité

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 1200,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 3 jours soit 21 heures

PUBLIC CONCERNE :

Personne amenée à assurer la fonction de référent sécurité

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels

SITUER son entreprise au regard de la prévention des risques

REPERER les risques d'atteinte à la santé des salariés

IDENTIFIER des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques

CONTRIBUER à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail

CONNAITRE le rôle des différents acteurs en santé et sécurité au travail

PROGRAMME :

1- Les enjeux

- Les enjeux de la sécurité : statistiques
- AT / MP : définition, enjeux financiers. (Indice & Taux de fréquence ; Indice & taux de gravité ; Taux de cotisation)

2- Les responsabilités en matière de sécurité

- Responsabilité civile et pénale du chef d'établissement
- Responsabilité des travailleurs

3- Les principales obligations en matière de sécurité

- Evaluation des risques professionnels
- Gestion des entreprises extérieures
- Formation / information
- Organisation des secours
- Les principales vérifications périodiques obligatoires
- Pénibilité

4- Les bases en prévention

- Notion de danger et risque, protection, prévention
- Les typologies de danger et leur effet sur la santé
- Les principes généraux de prévention

5- Réaliser un autodiagnostic de la prévention dans l'entreprise

**6- Construire une démarche de prévention**

- Les moyens de prévention et de protection
- L'analyse du poste de travail
- L'évaluation des risques professionnels : réalisation et mise à jour
- Mettre en place des actions de prévention et de protection
- Suivre et rendre compte de l'avancée du plan d'action
- Cas pratique : repérer les dangers d'une situation de travail et construire le plan d'action

7- Les accidents du travail

- Analyser un accident du travail : la méthode de l'arbre des causes
- Cas pratique : analyse d'un accident du travail par la méthode de l'arbre des causes
- Les formalités à effectuer : déclaration, registre

8- Retour sur les résultats des autoévaluations**9- Référent sécurité : responsabilités et mission****10- Les différents intervenants en matière de sécurité**

- Le médecin du travail (action sur le milieu de travail, examens médicaux)
- L'inspection du travail
- Les services de la CARSAT
- L'INRS
- L'OPPBTB
- L'ANACT
- Les IPRP

11- Système de management de la sécurité : intérêt pour le référent



Animateur en Santé Sécurité au Travail

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 3200,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 8 jours soit 56 heures

PUBLIC CONCERNE :

Personne amenée à assurer la fonction de référent sécurité

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels

SITUER son entreprise au regard de la prévention des risques

REPERER les risques d'atteinte à la santé des salariés

IDENTIFIER des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques

CONTRIBUER à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail

CONNAITRE le rôle des différents acteurs en santé et sécurité au travail

PROGRAMME

Module 1 : Compétences de base en prévention (2 jours)

- 1- **Identifier les objectifs généraux de la prévention**
 - Repérer les enjeux humains
 - Connaître le cadre juridique et les responsabilités
 - Repérer les enjeux économiques
- 2- **Définir les atteintes à la santé**
 - Accident du travail
 - Accident du trajet
 - Maladie professionnelle
 - Danger, exposition, risque
- 3- **Identifier les acteurs de la Santé & Sécurité au Travail**
 - Les acteurs internes
 - Les acteurs externes
- 4- **Rechercher les indicateurs S&ST**
 - Taux de fréquence, Taux de gravité
 - Les Comités Techniques Nationaux
 - Indicateurs ATMP sur son secteur d'activité
- 5- **Les documents obligatoires**
 - Dossier Accidents du Travail
 - Dossier Maladie Professionnelle
 - Registre des AT
 - Registres de sécurité
 - Autres registres
- 6- **Code du travail**
 - Structuration et articulation



Module 2 : Evaluation des risques professionnels (2 jours)

- 1- Présentation du contexte réglementaire
 - La loi de 1991 : ses obligations et les principes de prévention
 - Le décret de 2001
- 2- Méthodologie d'identification des dangers
 - Identification des unités de travail
 - Identifier les dangers par unité de travail
 - Recenser les données, les documents propres à chaque unité de travail
- 3- Evaluation des risques professionnels
 - Entretien individuel avec le personnel
 - Evaluer l'occurrence et la gravité du danger
 - Identifier les moyens de prévention existants et leur mise en valeur
 - Estimer le risque résiduel
- 4- Elaborer le document unique (DU)
 - De l'évaluation du risque à la rédaction du DU
 - Faciliter son accès et sa compréhension (inspection du travail, salariés)
 - Présentation des résultats de l'évaluation des risques
 - La mise à jour du DU
- 5- Elaboration du plan d'action
 - Définir les actions : reporter dans le plan d'action de formation toutes les mesures de prévention
 - Identifier les pilotes de chaque action
 - Définir les délais de mise en œuvre
 - Organiser sa mise à jour
- 6- L'enjeu de la communication
 - Faire vivre le document
 - Identification des acteurs concernés
 - Etablir un plan de communication



Module 3 : Plan de prévention et Protocole de sécurité (1 jour)

- 1- Le plan de prévention
 - Les fondements
 - Les typologies de danger
 - Les prescriptions et obligations des différents intervenants
 - Le management des opérations réalisées par des entreprises extérieures
 - La préparation de l'intervention
- 2- Le protocole de sécurité
 - La réglementation
 - Les obligations des intervenants
 - Les risques majeurs
 - Les marchandises dangereuses

Module 4 : Arbre des causes (1 jour)

- 1- L'activité
- 2- La situation de travail
- 3- L'accident
- 4- L'analyse des accidents
- 5- La méthode de l'arbre des causes :
 - Le recueil des faits
 - L'organisation des faits
 - La recherche de solutions
 - La sélection des propositions
 - Le suivi des actions



Module 5 : Formateur en prévention (2 jours)

Jour 1 :

- 1- **Connaitre les liens entre la formation et la prévention**
 - La formation et les principes généraux de prévention
 - La formation en sécurité dans l'entreprise
 - Les formations obligatoires
 - La formation et le lien social
- 2- **Identifier le rôle du formateur**
 - La formation exutoire
 - La formation acquisition de savoir et de savoir être
 - La formation déploiement des projets
- 3- **Choisir les méthodes de formation**
 - Les mécanismes d'apprentissage chez l'adulte
 - La formation et les opérateurs
 - Les méthodes pédagogiques

Jour 2 :

- 4- **Animer une formation**
 - Le déroulé de l'action de formation
 - La maîtrise du temps
 - Le contrôle des connaissances
 - La gestion des situations « difficiles »
- 5- **Clôturer une formation**
 - Le retour d'expérience
 - L'exploitation des données recueillies pour la progression de la prévention



Formateur en Prévention

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 900,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Formateurs internes

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE la place de la formation dans la prévention

IDENTIFIER son rôle de formateur

CONSTRUIRE une formation en prévention

ANIMER une formation prévention

EXPLOITER les éléments recueillis en formation

PROGRAMME

Jour 1 :

- 1- Connaître les liens entre la formation et la prévention**
 - La formation et les principes généraux de prévention
 - La formation en sécurité dans l'entreprise
 - Les formations obligatoires
 - La formation et le lien social
- 2- Identifier le rôle du formateur**
 - La formation exutoire
 - La formation acquisition de savoir et de savoir être
 - La formation déploiement des projets
- 3- Choisir les méthodes de formation**
 - Les mécanismes d'apprentissage chez l'adulte
 - La formation et les opérateurs
 - Les méthodes pédagogiques

Jour 2 :

- 4- Animer une formation**
 - Le déroulé de l'action de formation
 - La maîtrise du temps
 - Le contrôle des connaissances
 - La gestion des situations « difficiles »
- 5- Clôturer une formation**
 - Le retour d'expérience
 - L'exploitation des données recueillies pour la progression de la prévention



Participer à une analyse par l'arbre des causes

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne amenée à établir un arbre des causes

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE la méthode de l'arbre des causes

ETRE CAPABLE de participer à une analyse selon la méthode de l'arbre des causes

PROGRAMME :

1- Identifier le mécanisme des incidents et accidents

- Les enjeux liés aux accidents du travail
- La différence entre incident et accident
- L'utilité de l'analyse des accidents et de leurs causes

2- Définir les étapes de l'analyse des accidents

- L'implication de tous les acteurs concernés : constituer un groupe de travail
- Le recueil des faits à chaud
- L'établissement de la déclaration d'accident

3- Cerner les causes de l'accident par la méthode de l'arbre des causes

- L'origine de la méthode
- La définition de l'effet constaté de l'accident
- La recherche des causes possibles
- Comment recueillir les faits : les points à vérifier
- Le tri de l'information : éliminer tout ce qui n'est pas un fait
- La construction et la formalisation de l'arbre des causes
- La recherche de mesures de prévention ou de protection

4- Exploiter les résultats de l'analyse et éviter le renouvellement de l'accident

- Les critères de sélection des propositions d'amélioration : non déplacement du risque, ergonomie, matrice bénéfice/effort, temps de mise en place
- Les actions prioritaires à mettre en place
- Les mesures de prévention sélectionnées et leur suivi : articuler des solutions immédiates, différées et définitives
- Le rôle du CHSCT et de la médecine du travail
- La formation des salariés à la sécurité



Formation des membres du CHSCT d'une entreprise de moins de 300 salariés

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 1350,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 3 jours soit 21 heures

PUBLIC CONCERNE :

Membres des CHSCT, Délégués du personnel

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

IDENTIFIER les conséquences humaines et sociales d'un AT/MP et les obligations réglementaires des différents acteurs

RECHERCHER les indicateurs AT/MP de son secteur d'activité

IDENTIFIER le rôle du CHSCT et des différents intervenants

COMPRENDRE ET ACQUERIR la méthodologie du choix des moyens de prévention et de protection

PROGRAMME :

5- Apprécier la situation au regard de la prévention des risques

- Enjeux et risques juridiques en matière de santé et sécurité au travail
 - Repérer les enjeux humains
 - Connaitre le cadre juridique
 - Repérer les enjeux économiques
- Comparer la situation dans l'entreprise par rapport au secteur d'activité dans une période donnée
 - Définir les atteintes à la santé
 - Rechercher les indicateurs S&ST sur les documents existants et leur évolution sur une période de 3 ans

6- Situer son rôle en tant qu'acteur S&ST

- Les membres du CHSCT et leurs missions
- Les autres acteurs internes de l'entreprise
- Les acteurs externes

7- Identifier les risques d'atteinte à la santé des personnes

- Terminologie et mécanisme menant au dommage
- La démarche structurée de l'évaluation des risques
- Méthode d'analyse de risque au poste de travail

8- Mesures de prévention et de protection

- Méthodologie et moyens de prévention et de protection
- Exercices



9- Le plan de prévention et le protocole de sécurité

- Le plan de prévention :
 - Acteurs concernés
 - Rôles
 - Consultations
 - Obligations du plan de prévention
- Le protocole de sécurité
 - Acteurs concernés
 - Rôles
 - Consultations
 - Obligations du protocole de sécurité

10- Analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes

- Le recueil des faits et la construction de l'arbre
- Exercices



Gestion du danger chimique

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 900,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Responsable et animateur sécurité, encadrement

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

IDENTIFIER les dangers chimiques et les risques

CONNAITRE le contexte réglementaire

ETRE CAPABLE de mettre en place un système de gestion des risques chimiques

PROGRAMME :

- 1- **Le contexte réglementaire**
 - Inventaire des produits concernés
 - Collecter et exploiter les données de la fiche de données de sécurité (FDS)
- 2- **Evaluer les risques**
 - Démarche et méthodologie (hiérarchisation, évaluation qualitative et quantitative, ...)
 - La valeur de référence d'exposition et les effets sur la santé
 - Mesures et contrôles
 - Surveillance des atmosphères de travail
- 3- **Le risque lié à l'utilisation**
 - Identifier les produits
 - Identifier les différentes familles de danger
 - Identifier les risques à partir de l'étiquetage et des différentes sources de données
- 4- **Le risque lié aux opérations et aux procédés**
 - Transport
 - Stockage
 - Le risque lié à la production et aux procédés
- 5- **La gestion des déchets (emballages vides, produits périmés, EPI souillés)**
- 6- **La prévention des risques**
 - Etablir des procédures et des consignes générales
 - Influence des modes opératoires
 - Etablir des fiches de poste
 - Identifier les moyens de protections collectives et individuelles adéquates
 - Former, informer et sensibiliser
- 7- **Maîtrise et management du risque. Instaurer un comportement dit de sécurité**
 - Suivi du processus mis en place
 - Identification des documents et obligations réglementaires à mettre en place et suivre
 - Présentation des conséquences d'un non-respect des procédures et des consignes
 - Dommages et préjudices engendrés par un comportement de non sécurité



Danger chimique et étiquetage

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Personnel impliqué dans les opérations de fabrication, de conditionnement et de transport de produits chimiques, Responsable sécurité, Encadrement

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

ACQUERIR les notions nécessaires pour comprendre les risques des produits

ADOPTER un comportement de sécurité afin de travailler en ayant une bonne maîtrise du risque

PROGRAMME :

1- Les objectifs de santé-sécurité et les principes de prévention

- La réglementation
- Les notions de danger et risque

2- Identifier le risque

- Identifier les familles de danger
- Identifier les risques à partir de l'étiquetage et des différentes sources de données (fiche de Données de sécurité (FDS), fiches toxicologiques)
- Les effets sur la santé
- Les modes de contamination

3- Le risque lié aux opérations et au matériel

- Transport
- Stockage
- Hygiène des zones de travail

4- Comment limiter l'exposition ?

- Instaurer un comportement dit de sécurité
- Protections collectives
- Protections individuelles

5- Conduite à tenir en cas d'urgence

- Présentation des conséquences d'un non-respect des procédures et des consignes
- Dommages et préjudices engendrés par un comportement de non sécurité



CLP et étiquetage

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Personnel impliqué dans les opérations de fabrication, de conditionnement et de transport de produits chimiques, Responsable sécurité, Encadrement

PRE REQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

ACQUERIR les notions nécessaires pour comprendre les risques des produits

CONNAITRE les évolutions en matière d'étiquetage de ses produits chimiques par rapport au règlement CLP

PROGRAMME :

1- Introduction :

- Historique SGH/CLP
- Le champ d'application de CLP
- La cartographie du champ réglementaire des produits chimiques

2- Le règlement CLP :

- Les définitions
- Le règlement
- Les annexes
- Les modalités d'évolution
- Où trouver de l'information ?

3- La classification :

- Principes généraux
- Les données d'entrée
- Classification et extrapolation
- Etiquetage
- Dérogation
- Dangers physiques
- Dangers pour la santé
- Dangers pour l'environnement
- Les cas des produits chimiques avec plusieurs dangers
- Les déchets

4- L'étiquetage :

- Communication par l'étiquetage (contenu)
- Informations additionnelles sur les dangers
- Règles particulières d'étiquetage
- Les mentions de danger
- Les conseils de prudence
- Classification et étiquetage harmonisés



Les atmosphères explosives

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Opérateurs, Personnel de maintenance, Animateur HSE, Encadrement

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

APPREHENDER les enjeux associés aux atmosphères explosives

CONNAITRE le cadre réglementaire

ADOPTER un comportement de sécurité

PROGRAMME :

1- Le phénomène de l'explosion gaz, vapeur et poussières

- Combustion
- Explosion
- Les paramètres influant sur l'explosion

2- Le cadre réglementaire et normatif

- Le cadre communautaire
- Le cadre national
- Les normes techniques liées aux atmosphères explosives

3- L'évaluation des risques

- Le recueil des données
- L'analyse des données brutes
- L'analyse des procédés et des conditions de mise en œuvre des produits et des équipements
- Les phases transitoires
- Le classement des zones atmosphères explosives
- L'influence de la ventilation

4- Le traitement du risque

- Sélection des équipements
- Un traitement transversal du risque produit
- La maintenance
- L'organisation
- La formation
- Le dossier relatif à la protection contre les explosions

Recyclage en intra entreprise sur ½ journée



ATEX de l'évaluation au DRPCE

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 900,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Directeur d'entreprise, Service HSE, QSE, Service maintenance, Service achats

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

APPREHENDER les enjeux associés aux atmosphères explosives

CONNAITRE le cadre réglementaire

DISPOSER d'une méthode d'analyse et de traitement des risques associés

ETRE CAPABLE de réaliser un zonage ATEX

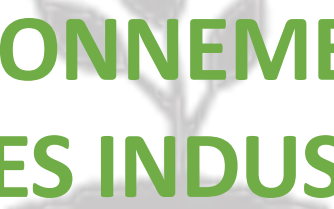
ETRE CAPABLE de rédiger un DRPCE

PROGRAMME :

- 1- **Le phénomène de l'explosion gaz, vapeur et poussières**
 - Combustion
 - Explosion
 - Les paramètres influant sur l'explosion
- 2- **Le cadre réglementaire et normatif**
 - Le cadre communautaire
 - Le cadre national
 - Les normes techniques liées aux atmosphères explosives
- 3- **Le zonage atmosphères explosives**
 - Le recueil des données
 - L'analyse des données brutes
 - L'analyse des procédés et des conditions de mise en œuvre des produits et des équipements
 - Les phases transitoires
 - Le classement des zones atmosphères explosives
 - L'influence de la ventilation
- 4- **L'évaluation des risques**
 - Les sources d'ignition
 - L'analyse de conformité du matériel électrique et non électrique
 - L'évaluation des risques
 - L'estimation de l'explosion
 - Le nombre de personnes présentes
 - L'estimation du risque
- 5- **Le traitement du risque**
 - Sélection des équipements
 - Un traitement transversal du risque produit
 - La maintenance
 - L'organisation
 - La formation



- 6- Le dossier relatif à la protection contre les explosions
 - Le contenu
 - La réduction
 - La tenue à jour
- 7- Les évolutions des matériels et des installations



ENVIRONNEMENT ET RISQUES INDUSTRIELS



Directive SEVESO III et règlement CLP

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 500,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Responsables HSE, QSE

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE les évolutions en matière de réglementation

COMPRENDRE les modifications de la nomenclature ICPE induites par la Directive SEVESO III

ETRE CAPABLE de réaliser le classement SEVESO III de son site

PROGRAMME :

1- La directive SEVESO III et sa transposition

- Les objectifs de la directive
- La conséquence
- Analyse des décrets de transposition
- La nouvelle nomenclature des ICPE
- Les règles de classement
- La règle des 2%
- Les règles d'additivité SEVESO seuil haut et seuil bas
- Les outils

2- Les guides pour la classification

- Guide générique
- Guide déchets
- Classification des mélanges

3- La classification en lien avec CLP

- Principes généraux
 - Les données d'entrée
 - Classification et extrapolation
 - Etiquetage
 - Dérogation
- Dangers physiques
- Dangers pour la santé
- Dangers pour l'environnement
- Les cas des produits chimiques avec plusieurs dangers
- Application classement des mélanges y compris les déchets

4- Approche transversale

- CLP et les fiches de données de sécurité (FDS)
- Les ICPE et la directive SEVESO III
- Les études d'exposition, évaluation du risque chimique, étude ATEX ...



Ouverture et gestion d'une installation classée pour l'environnement (ICPE)

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 900,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne impliquée dans la gestion d'une ICPE

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MAITRISER l'ensemble de la procédure et de la réglementation en vigueur

CONNAITRE le contenu d'un dossier de demande d'autorisation

ETRE CAPABLE d'acquiescer une méthodologie dans la construction de ce dossier

PROGRAMME :

1- Connaître les différents régimes ICPE

- Le contexte règlementaire du code de l'environnement
- Les procédures énoncées par le code de l'environnement
- La détermination de la situation administrative (identification des codes nomenclature et des niveaux de classement)

2- Elaborer le dossier d'autorisation d'exploiter

- Le régime administratif de l'établissement
- La demande
- L'étude d'impact
- L'étude de danger
- Le plan d'intervention interne
- La notice hygiène et sécurité

3- Etude du sujet par l'administration

- Les acteurs
- L'examen du dossier
- Comment remédier à un éventuel refus

4- L'arrêté préfectoral

- Est-il possible de modifier son arrêté ?
- Mise en application

5- Le contrôle d'une ICPE par l'administration

- Identifier les acteurs du contrôle et leur mission
- Préparer la visite de contrôle
- Connaître les enjeux de la visite et ses conséquences
- Connaître les recours possibles



L'étude d'impact d'une ICPE

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Directeur d'entreprise, Responsable HSE

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE le contenu d'une étude d'impact ICPE

CONNAITRE la réglementation concernant les études d'impact des ICPE

SAVOIR EFFECTUER une lecture critique d'une étude d'impact ICPE et utiliser les données dans le cadre de la gestion quotidienne de votre installation

ETRE CAPABLE de réaliser une étude d'impact

PROGRAMME :

- 1- **Le contexte réglementaire**
 - Réglementation européenne
 - Les textes français
 - Les conséquences de la dernière réforme des études d'impact et de la loi biodiversité
- 2- **Le contenu de l'étude d'impact**
 - Les objectifs
 - Le contenu réglementaire
 - Les éléments critiques, le niveau de détail nécessaire
 - La méthodologie
 - Où trouver les informations ?
- 3- **Les outils**
 - Analyse critique
 - Utilisation de l'étude d'impact dans le cadre d'un système de gestion de l'environnement
- 4- **Travail sur des exemples et regard critique**



L'étude de danger d'une ICPE

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Directeur d'entreprise, Responsable HSE

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE le contenu d'une étude de danger ICPE

CONNAITRE la réglementation concernant les études danger des ICPE

SAVOIR EFFECTUER une lecture critique d'une étude de danger ICPE et utiliser les données dans le cadre de la gestion quotidienne de votre installation

PROGRAMME :

1- Le contexte réglementaire

- Réglementation européenne
- Les textes français

2- Le contenu de l'étude de danger

- Les objectifs
- Le contenu réglementaire
- Les éléments critiques, le niveau de détail nécessaire
- La méthodologie
 - Collecte des informations
 - Outils d'analyse des risques
- L'analyse des effets des accidents (thermiques, pression, pollution)

3- Les outils

- Analyse critique
- Utilisation de l'étude de danger dans le cadre de la gestion de votre installation

4- Travail sur des exemples et regard critique



Viellissement des installations

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 900,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Directeur d'entreprise, Responsable HSE, Service maintenance

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE *la réglementation applicable*

SAVOIR *mettre en place les outils de gestion et de surveillance de vos installations*

PROGRAMME :

- 1- **Le contexte réglementaire**
- 2- **Les enjeux**
- 3- **Les équipements concernés et les obligations réglementaires**
- 4- **La mise en œuvre d'un plan de surveillance**
 - les guides professionnels
 - La mise en œuvre au quotidien
- 5- **Les relations avec les autorités de tutelle**
- 6- **Intégration de la maintenance**
 - Maintenance préventive et vieillissement des installations
 - Maintenance corrective et vieillissement des installations
 - Contrôles non destructifs
- 7- **Construire un plan de maîtrise du vieillissement des installations**
 - Impact technique
 - Impact organisationnel
- 8- **Industriels, sous-traitants et bureaux de contrôles**
 - Construire une organisation performante
 - Maîtrise du vieillissement et performance économique (impact sur le TRS et les coûts de possession des installations)



Les déchets industriels au quotidien

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 900,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Directeur d'entreprise, Responsable HSE, Service maintenance

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

SAVOIR identifier les types de déchets, respecter les règles de tri, d'emballage et d'étiquetage, assurer la gestion des déchets

CONNAITRE le cadre réglementaire en vigueur

ETRE CAPABLE de gérer les expéditions de déchets

PROGRAMME :

- 1- Contexte
- 2- Données quantitatives, évolution des filières déchets
- 3- La réglementation
 - Réglementation européenne
 - Réglementation nationale
 - Les accords internationaux, le transfert transfrontalier de déchets
- 4- Définitions
- 5- Principes de gestion des déchets
 - Principes généraux
 - Rôles et responsabilités
 - Circuit de traitement et contrôle
 - Interdictions
- 6- Identification et gestion sur site
 - Identifier les principaux déchets rencontrés au sein de son entreprise
 - Classification : la nomenclature déchets
 - Gérer les déchets sur site : Tri et Stockage (sélection des emballages, taux de remplissage, étiquetage)
 - Identifier les moyens d'élimination
 - Filières de collecte, traitement et élimination
 - Certificats d'acceptation préalable
- 7- Expédition, collecte et transport des déchets
 - Les obligations des différents intervenants : autorisation, déclaration, ICPE
 - Les déchets dangereux
 - La réglementation environnementale
 - La réglementation du transport de marchandises dangereuses
 - La traçabilité
 - Le bordereau de suivi
 - Les déchets particuliers : DEEE, huiles, DASRI, Amiante, ...
 - Le contrat de prestation : les clauses obligatoires
 - Les sanctions



La norme ISO 14001 version 2015

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 550,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Responsable HSE

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

COMPRENDRE les principes du management de l'environnement et les exigences de la nouvelle norme

ETRE CAPABLE d'analyser l'écart entre le système de management actuel et les nouvelles exigences à respecter

PROGRAMME :

1- Introduction au management de l'environnement

- Connaître les principes du management de l'environnement
 - Définir le champ d'application
 - Définir l'organisation
 - Définir les modalités de démonstration des engagements et des objectifs
- La roue de Deming

2- La norme ISO 14001

- Situer la norme ISO 14001 dans le contexte normatif
- Connaître les fondamentaux décrits en introduction
- Lire et comprendre la norme
 - Définir le contexte au regard de l'environnement
 - Susciter le leadership et l'engagement
 - Planifier les actions environnement
 - Intégrer les ressources associées à l'environnement
 - Ressources compétences
 - Informations documentées
 - Réaliser les activités opérationnelles
 - Maitrise opérationnelle
 - Préparation aux situations d'urgence
 - Evaluer les performances
 - Améliorer



Cycle ISO 14001 version 2015

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 800,00 € HT par stagiaire

Durée : 3 ½ journées soit 10.50 heures

PUBLIC CONCERNE :

Responsable HSE

PREREQUIS : Avoir une bonne connaissance de la norme ISO 14001v2004

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

COMPRENDRE les exigences de la norme ISO 14001v2015

ETRE CAPABLE d'analyser l'écart entre le système de management actuel et les nouvelles exigences à respecter

MAITIRSER la norme ISO 14001 pour mettre en place et suivre son système de management de l'environnement

PROGRAMME :

Session 1 : La norme ISO 14001v2015

- La situation de l'ISO 14001v2015 : évolutions et calendrier
- La structure HLS (High Level Structure)
- La définition du risqué
- Les risques et opportunités vus de l'aspect environnement
- Faire le lien entre les enjeux, les risques et les aspects environnementaux
- Le processus de communication un impératif du management environnemental
- Du processus de maîtrise des AES (Aspects Environnementaux Significatifs) à la documentation
- Utilisation et pratique de l'incertitude en qualité et en environnement
- L'intégration du cycle de vie des produits et des services dans le management de l'environnement
- Le lien entre performance économique et environnementale (maîtrise des coûts énergétiques, maîtrise des déchets, les obligations de filières de récupération ...)
- Les informations documentées :
 - Eléments de méthodologie
 - Eléments de preuve
- Conformité, un risque identifié
- Evaluation et amélioration



Session 2 - Atelier : Contexte, parties intéressées et risques, opportunités

- Définir le contexte de l'entreprise ou du site :
 - Interne
 - Externe
- Les thématiques du contexte :
 - Economie
 - Social
 - Marché
 - Environnement sociétal
 - Produits (gamme, cycle de vie, ...)
- Définition des différents types de parties intéressées
- Catégorisation des parties intéressées (cartographie des attentes et des enjeux)
- Faire converger les attentes de l'organisme et des parties intéressées (pérennité, aspect social et sociétal)
- Gestion des divergences d'intérêt avec les parties intéressées (pédagogie des attentes multiples)
- Définition des risques et opportunités
- Méthodes et outils d'identification et hiérarchisation
- Traitement du risque en fonction des enjeux
- Intégration dans les processus
- Risques et opportunités pour la communication
- Maîtrise des risques et maîtrise de l'incertitude
- Prise en compte des niveaux d'attente des parties intéressées dans la norme ISO 14001v2015 dans l'approche risque
- Définir la juste documentation

Session 3 - Atelier : Le cycle de vie dans l'ISO 14001v2015

- Impact de la conception sur le cycle de vie
- Le cycle de vie interne dans l'organisme et le cycle de vie externe
- Intégration dans les processus
- Identification des phases maîtrisables ou influençables par l'entreprise
- Intégration du cycle de vie dans le système de management environnemental
- Cycle de vie et AES



Auditeur interne ISO 14001v2015

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne désirant pratiquer l'audit interne selon la norme ISO 14001v2015

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE la norme ISO 14001v2015

ETRE CAPABLE de réaliser les audits internes selon la norme ISO 14001v2015

PROGRAMME :

1- La norme ISO 14001 version 2015

- Les grands principes
- Les différents chapitres
- Exemples liés à un système de management

2- Les principes de l'audit

- Qu'est-ce qu'un audit ?
- Les bases de l'audit
- Le comportement de l'auditeur
- Les outils de l'auditeur
- La préparation d'un audit
- Le compte rendu d'audit

3- Exercices d'application en salle



QUALITE



La norme ISO 9001v2015

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 550,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Responsable HSE

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

COMPRENDRE les principes du management de la qualité et les exigences de la nouvelle norme

ETRE CAPABLE d'analyser l'écart entre le système de management actuel et les nouvelles exigences à respecter

PROGRAMME :

1- Introduction à la qualité

- Connaitre les principes du management de la qualité
 - Définir le champ d'application
 - Définir l'organisation
 - Définir les modalités de démonstration des engagements et des objectifs
- La roue de Deming

2- La norme ISO 9001

- Situer la norme ISO 9001 dans le contexte normatif
- Connaître les fondamentaux décrits en introduction
- Comprendre l'approche processus
- Lire et comprendre la norme
 - Définir le contexte au regard de la qualité
 - Ressources
 - Compétences
 - Informations documentées
 - Réaliser les activités opérationnelles
 - Exigences relatives aux produits et services
 - Conception et développement
 - Maîtrise des prestataires externes
 - Production et prestation de services
 - Evaluer les performances
 - Améliorer



Cycle ISO 9001 version 2015

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 1050,00 € HT par stagiaire

Durée : 4 ½ journées soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Responsable HSE

PREREQUIS : Avoir une bonne connaissance de la norme ISO 9001v2008

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

COMPRENDRE les exigences de la norme ISO 9001v2015

ETRE CAPABLE d'analyser l'écart entre le système de management actuel et les nouvelles exigences à respecter

MAITRISER la norme ISO 9001v2015 pour mettre en place et suivre son système de management de la qualité

PROGRAMME :

Session 1 : La norme ISO 9001v2015

- La situation de l'iso 9001v2015 : évolutions et calendrier
- La structure HLS (High Level Structure)
- La définition du risque
- Risques et opportunités : une évolution majeure
- Les conséquences de l'approche risque :
 - Le risque et la qualité
 - Le leadership du management
 - La documentation adaptée au besoin
- L'établissement du contexte point de départ de la démarche
 - L'intégration des enjeux
 - Besoins et attentes des parties intéressées
 - Système de management et processus
- Réalisation des activités opérationnelles
 - Produits et services
 - Conception et développement
- Evaluation et amélioration
- Définir la structure documentaire en regard des évolutions de la norme
- Utilisation et pratique de l'incertitude en qualité



Session 2 : Atelier contexte et parties intéressées

- Définir le contexte de l'entreprise ou du site :
 - Interne
 - Externe
- Les thématiques du contexte :
 - Economie
 - Social
 - Marché
 - Environnement sociétal
 - Produits (gamme, cycle de vie, ...)
- Définition des différents types de parties intéressées
- Catégorisation des parties intéressées (cartographie des attentes et des enjeux)
- Niveaux d'information / d'implication des parties intéressées à mettre en place
- Quelles attentes des parties intéressées
- Faire converger les attentes de l'organisme et des parties intéressées (pérennité, aspect social et sociétal)
- Gestion des divergences d'intérêt avec les parties intéressées (pédagogie des attentes multiples)

Session 3 : Atelier Risques, opportunités et gestion documentaire

- Définition des risques et opportunités
- Méthode et outils d'identification et hiérarchisation
- Traitement du risque en fonction des enjeux
- Intégration dans les processus
- Risques et opportunité pour la communication
- Maitrise des risques et maitrise de l'incertitude
- Définir la juste documentation

Session 4 : Atelier Maitrise des prestataires

- Différenciation de l'importance des prestataires (prestation support et prestation production)
- Analyse des risques liés à la sous-traitance et aux prestations externes
- Définition des niveaux de maitrise à mettre en place
- Communication des objectifs aux prestataires
- Audits prestataires
- Gestion et suivi des non conformités provenant des prestataires
- Maitrise de la performance globale



Auditeur interne ISO 9001v2015

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne désirant pratiquer l'audit interne selon la norme ISO 9001v2015

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE la norme ISO 9001v2008

ETRE CAPABLE de réaliser les audits internes selon la norme ISO 9001v2015

PROGRAMME :

- 1- **La norme ISO 9001 version 2015**
 - Les grands principes
 - Les différents chapitres
 - Exemples liés à un système de management
- 2- **Les principes de l'audit**
 - Qu'est-ce qu'un audit ?
 - Les bases de l'audit
 - Le comportement de l'auditeur
 - Les outils de l'auditeur
 - La préparation d'un audit
 - Le compte rendu d'audit
- 3- **Exercices d'application en salle**



Mettre en place un système de management intégré QSE

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 1200,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 3 jours soit 21 heures

PUBLIC CONCERNE :

Responsables et animateurs QHSE

PREREQUIS : Connaissance des référentiels QSE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MAITRISER l'intégration des référentiels QSE

CONNAITRE les outils permettant la mise en place d'un système de management intégré, les étapes importantes, les avantages de l'intégration QSE

ETRE CAPABLE de mettre en place un système de management intégré

PROGRAMME :

1- Qu'est qu'un système de management intégré (SMI) ?

- Définitions
- Référentiels

2- Objectifs d'un SMI

- Efficience
- Transversalité
- Enjeux économiques
- Avantages

3- Mise en place d'un SMI

- Principes généraux
- Conditions de la réussite
- Les écueils
- Eléments communs aux différents référentiels
- Les étapes

4- Le contenu d'un SMI

- Stratégie de l'entreprise et politique QSE
- Approche processus, analyse des risques
- Rôles, responsabilités, autorité
- Management des ressources
- Système documentaire
- Communication
- Formation, sensibilisation
- Maîtrise opérationnelle
- Evaluation et mesure de la performance
- Amélioration continue

5- Vers un système de management global



La veille réglementaire HSE

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Responsable veille réglementaire, Responsable, ingénieur et animateur QSE

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

ACQUERIR une méthode et les outils nécessaires à la mise en place d'une veille réglementaire HSE

ETRE CAPABLE de réaliser un autodiagnostic réglementaire sur son site

ETRE CAPABLE d'analyser un texte réglementaire

ETRE CAPABLE de tenir son référentiel HSE à jour

PROGRAMME :

1- Les généralités sur la veille réglementaire

- Les enjeux de la veille réglementaire
- Les objectifs de la veille réglementaire
- Le contexte réglementaire

2- Mise en place d'un processus de veille réglementaire suivant la norme XPX 50-053

- Le processus de veille réglementaire
- Définir le champ de veille
- Identifier les acteurs
- Identifier les sources d'information

3- Méthodologie de collecte et de traitement de l'information

- Réaliser un autodiagnostic du champ de contraintes réglementaires HSE
- Répertorier et hiérarchiser les textes réglementaires : le référentiel réglementaire HSE
- Tenir le référentiel à jour

4- Analyser les évolutions réglementaires

- Comprendre les évolutions réglementaires
- Repérer les informations essentielles d'un texte réglementaire
- Réaliser une synthèse des prescriptions

5- De la veille réglementaire à l'évolution de la conformité



TRANSPORT ET LOGISTIQUE





Calage et arrimage

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Personnel impliqué dans les opérations de chargement, déchargement et arrimage des véhicules, Responsable logistique, Responsable ou animateur sécurité, Encadrement

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

ACQUERIR toutes les connaissances nécessaires afin de réaliser des arrimages conformes aux normes et réglementations en vigueur

ETRE CAPABLE de préparer correctement un chargement afin de respecter la répartition des masses et faciliter l'arrimage

PROGRAMME :

- 1- **Les aspects légaux et réglementaires**
 - Le contrat type
 - La CMR
 - Les responsabilités des intervenants
 - Le cas du transport des marchandises dangereuses (ADR et IMDG)
- 2- **Pourquoi arrimer et caler ?**
- 3- **Les phénomènes physiques des cargaisons associés au chargement et au transport**
 - Rappel des différents phénomènes physiques associés
 - Les principes de glissement et de basculement
 - Friction et frottements
 - Les charges et la répartition des masses
- 4- **La formation**
- 5- **La structure des véhicules**
 - Caractéristiques techniques des véhicules
 - Résistance des véhicules
 - Méthodes de retenue des charges
- 6- **Conception, plan de chargement et mise en œuvre du calage et de l'arrimage**
 - Les bonnes pratiques organisationnelles
- 7- **Le matériel**
- 8- **Exercices**



Introduction au transport international de marchandises dangereuses

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 900,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Transporteur routier, Responsable HSE, Personne chargée du classement, de l'emballage, de l'étiquetage et du conditionnement des marchandises dangereuses (hors classe 7)

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MAITRISER les bases réglementaires

CONNAITRE l'organisation de l'ADR, de l'IMDG et du IATA

ETRE CAPABLE de préparer une expédition multimodale de marchandises dangereuses

ETRE CAPABLE de classer les marchandises dangereuses, identifier ses fonctions et ses responsabilités selon les différentes réglementations

SE FAMILIARISER au vocabulaire du transport international des marchandises

PROGRAMME :

1- Maîtriser le cadre réglementaire

- Les domaines géographiques d'application
- La structure des règlements ADR, IMDG, IATA

2- Déterminer la classification de vos matières

- Les principes de classification
- L'affectation à une classe et à un groupe d'emballage
- Le classement des produits répertoriés et non répertoriés
- Le classement d'un mélange et des échantillons
- Les produits dangereux pour l'environnement

3- Préparer vos expéditions

- Les obligations de l'expéditeur et du chargeur relatives à l'emballage, au marquage, à l'étiquetage
- Comment transporter : colis, vrac et citernes, en fonction de l'envoi
- Marquage et étiquetage des colis en ADR, en IATA, en IMDG
- Les agréments et équipements indispensables
- Le placardage et la signalisation des véhicules

4- Remplir et vérifier vos documents

- Le document de transport multimodal : mentions obligatoires et archivage
- La vérification du certificat de formation du conducteur
- Les éléments à intégrer dans le protocole de sécurité
- Les certificats d'agrément, de lavage et de visite



5- Gérer les arrivées et départs des véhicules

- L'accueil du véhicule et des membres d'équipage
- Les obligations de sûreté
- Les opérations de chargement ou de déchargement
- La norme de calage et d'arrimage des véhicules
- Les contrôles au départ du véhicule
- Les exemptions liées aux quantités transportées
- Les règles de circulation et de stationnement des véhicules

6- Identifier les obligations et les responsabilités

- La check-list de conformité des expéditions
- Les obligations de sécurité des intervenants
- Les obligations du transporteur
- Les missions du déchargeur
- Les instructions et les formalités du conseiller à la sécurité
- Les obligations de formations et celles liées à la sûreté :
 - Plan de sûreté
 - Marchandises à haut risque
- Les infractions et les sanctions



Le transport de marchandises dangereuses selon le chapitre 1.3 de l'ADR

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 450,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne dont le domaine d'activité comprend le TMD : réception, chargement, déchargement, manutention, conditionnement et étiquetage, achats, gestion des déchets, gestion du transport, rédaction des documents de transport...

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MAITRISER les bases de la réglementation ADR

CONNAITRE l'organisation de l'ADR, les rôles et responsabilités de chacun, les risques liés au transport de marchandises dangereuses

ETRE CAPABLE d'identifier ses fonctions et ses responsabilités selon l'ADR

PROGRAMME :

- 1- **La réglementation internationale du transport de marchandises dangereuses**
 - Les différents règlements et leur articulation
 - Les objectifs de la réglementation
 - La classification
- 2- **Les règles de sécurité liées aux produits**
 - Les typologies de danger
 - La prévention et la protection
 - Les dangers liés aux opérations de chargement et de déchargement
- 3- **Les points clés de la réglementation ADR**
 - La responsabilité des acteurs
 - L'emballage des marchandises dangereuses
 - L'étiquetage des colis contenant des marchandises dangereuses
 - L'agrément et le marquage des emballages
 - Le document de transport
 - Les consignes de sécurité
 - Le placardage et la signalisation des véhicules
 - L'interdiction de chargement en commun
 - L'équipement des véhicules
 - Les exemptions
 - Accueil et départ du véhicule
 - Les éléments de sûreté
 - La notion de sûreté
 - Les principes de sûreté



Maîtrise de la réglementation ADR en vue de préparer l'examen de CSTMD

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 1600,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 4 jours soit 28 heures

PUBLIC CONCERNE :

Transporteur routier, Responsable HSE, Personne chargée du classement, de l'emballage, de l'étiquetage et du conditionnement des marchandises dangereuses (hors classe 7)

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MAITRISER les bases réglementaires

CONNAITRE l'organisation de l'ADR

ETRE CAPABLE de manipuler l'ADR, classer les marchandises dangereuses, identifier ses fonctions et ses responsabilités selon l'ADR, se familiariser au vocabulaire de l'ADR

PROGRAMME :

1- Les bases du transport de marchandises dangereuses

- Les différents modes de transport
- Les différents règlements
- Les autorités compétentes
- Les différents intervenants dans les opérations de TMD : rôles et responsabilités
- Les différents modes d'expédition (colis, citerne)
- Le transport multimodal

2- Les caractéristiques des marchandises dangereuses

- La classification des marchandises dangereuses
- Les propriétés physicochimiques des marchandises dangereuses
- La gestion des solutions et des mélanges

3- L'organisation des expéditions

- Utilisation des emballages et des citernes
- Construction des emballages et matériels
- Marquage et étiquetage des colis
- Les documents de bord exigés pour le transport
- Les obligations relatives aux véhicules et à leur contenu
 - Signalisation
 - Chargement et déchargement
 - Conformité
 - Circulation et stationnement
- Les obligations liées à la sûreté
 - Les responsabilités des acteurs
 - Les marchandises à haut risque
 - Le plan de sûreté
 - Les obligations de formation



- 4- Les formations
- 5- L'arrêté français
- 6- Les régimes d'exemptions
- 7- Le conseiller à la sécurité
 - Qui a besoin d'un CSTMD ?
 - Ses missions
 - Les rapports
 - Déclaration d'événements
- 8- Infractions et sanctions



Le transport de marchandises dangereuses par voie ferrée et voie navigable

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 900,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne dont le domaine d'activité comprend le TMD : réception, chargement, déchargement, manutention, conditionnement et étiquetage, achats, gestion des déchets, gestion du transport, rédaction des documents de transport...

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MAITRISER les bases de la réglementation RID et ADN

CONNAITRE l'organisation du RID et de l'ADN, les rôles et responsabilités de chacun, les risques liés au transport de marchandises dangereuses

ETRE CAPABLE d'identifier ses fonctions et ses responsabilités selon le RID et l'ADN

PROGRAMME :

Jour 1 : Transport par voie ferrée

1- Connaître la réglementation ferroviaire et les particularités du RID par rapport à l'ADR

- Structure du RID
- Vocabulaire spécifique
- Les acteurs
- Rappels rapides sur les principes de base du TMD :
 - Emballage
 - Marquage
 - Etiquetage des colis
- Signalisation et placardage
- Documents de transport
- Les exemptions
- Formations
- Mesures transitoires
- Colis express
- L'arrêté français, code des transports, R.F.F

2- Maitriser l'utilisation de la réglementation RID

- Vérifier la bonne intégration de la structure du RID
- Identifier rapidement le chapitre concerné
- S'assurer de l'efficacité de la recherche dans le RID

3- Exercices



Jour 2 : Transport par voie navigable

1- Connaître la réglementation fluviale et les particularités de l'ADN

- Structure de l'ADN
- Vocabulaire spécifique
- Les acteurs
- L'expert
- Documents de transport
- Conditions de transport et prescriptions relatives au chargement, au transport, au déchargement et à la manutention de la cargaison (bateaux à cargaison sèche, bateaux-citernes, plans de chargement, prescriptions supplémentaires relatives à la navigation des bateaux ...)
- Prescriptions relatives aux équipages, à l'équipement, aux opérations et à la documentation
- Règles de construction
- Transport multimodal
- Formations
- Mesures transitoires
- L'arrêté français, le code des transports, RGPP

2- Maitriser l'utilisation de la réglementation ADN

- Vérifier la bonne intégration de la structure de l'ADN
- Identifier rapidement le chapitre concerné
- S'assurer de l'efficacité de la recherche dans l'ADN

3- Exercices



Préparation à l'examen de Conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses (CSTMD)

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 1350,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 3 jours soit 21 heures

Pour les classes 1, 2 et 7, nous consulter

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne souhaitant se présenter à l'examen de CSTMD, hors classe 7 (matières radioactives)

PREREQUIS : *Avoir une bonne maîtrise de l'ADR et avoir un ADR à jour et une copie de l'arrêté français à jour des dernières modifications*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE les conditions de passage à l'examen

S'ENTRAINER en conditions réelles à l'examen

ETRE CAPABLE de se présenter à l'examen dans les meilleures conditions

PROGRAMME :

1- Contrôle des connaissances de la réglementation ADR

- Vérification de la bonne utilisation du dernier règlement ADR, toutes classes de danger sauf classe 7
 - La structure du règlement
 - Identifier rapidement le chapitre concerné
 - Se déplacer dans l'ADR

2- Entraînement au QCM

- Les méthodes de réponses aux questions
- Mise en situation individuelle et en temps réel
- Correction collective et auto-évaluation

3- Méthodologie de rédaction de la réponse à une étude de cas

- Interpréter un énoncé
- Les pièges à éviter
 - Conseils de présentation
 - Rédaction

4- Entraînement à la rédaction de la réponse à l'étude de cas démontrant les qualifications nécessaires pour remplir la tâche du conseiller à la sécurité

- Travail sur des études de cas du type CIFMD

5- Mise en situation individuelle et en temps réel : examen blanc

- Examen blanc en temps réel (durée 4h)
- Correction collective permettant de repérer les points forts et les points faibles



La mission de Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 500,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses internes

PREREQUIS : Posséder le certificat de CSTMD

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

COMPRENDRE le rôle de CSTMD

ETRE CAPABLE de mettre en place une organisation TMD dans son entreprise

PROGRAMME :

- 1- **Les obligations de CSTMD**
 - Rappel des entreprises soumises à l'obligation de désigner un CSTMD
 - Déclaration du CSTMD : modalités, contacts, suivi
- 2- **Les missions du CSTMD selon le chapitre 1.8.3 de l'ADR**
 - Réglementation
 - En pratique
 - Comment auditer les pratiques ?
 - Quelle organisation mettre en place ?
 - Veille des évolutions
- 3- **Rapport annuel**
 - Contenu règlementaire
 - Présentation
- 4- **Déclaration d'événement**
 - Obligation de déclaration
 - Modalités de déclaration
- 5- **Rapport d'accident**
 - Obligation de rapport
 - Méthode d'analyse des accidents
- 6- **Lien avec la démarche HSE des entreprises**



DES FORMATIONS QUI TIENNENT COMPTE DE VOS BESOINS



Nous pouvons réaliser pour vous d'autres formations :

MANAGEMENT ET SECURITE

- Le management des risques projet
- Gestion SST
- AMDEC (Analyse des Modes de Défaillances de leurs effets et de leurs Criticité)
- Gestion et suivi OHSAS 18001
- Audit de sécurité
- La norme ISO 31000
- La norme ISO 45001
- Les risques industriels et professionnels - responsabilités et organisation
- Les bases en prévention "Analyse des situations de travail et des risques"
- Intervention des entreprises extérieures, plan de prévention et protocole de sécurité
- Analyse des situations de travail et des risques
- Principes de la qualité appliqués à la sécurité
- Qualité et Management de la Sécurité
- L'obligation de sécurité du chef d'entreprise
- Sécurité Pyrotechnique
- Manager la sécurité et l'environnement sur un site logistique
- Détermination et gestion des MMR
- Santé et Sécurité au travail : ménagement des ressources et pérennité des organisations
- Gestion des travaux
- De l'analyse fonctionnelle à l'analyse de risques (La construction de la décision)
- Les risques de la sous-traitance
- Ambiances de travail
- Environnement maîtrisé
- Mesures de bruit
- Activités industrielles et dangers - responsabilités et organisation
- Activités industrielles et dangers - responsabilités et organisation
- Participer à une Analyse des accidents par la méthode de l'Arbre des causes
- Animer une Analyse des accidents par la méthode de l'Arbre des causes
- Dangers et situations de travail : Etude, analyse et prévention
- Dangers et situations de travail : Les situations de coactivité
- Evacuation
- Incendie et lieux de travail
- Intervention en espace confiné
- Le risque biologique
- Conformité Machines (Risque Machine conception et mise en service)
- Consignation électrique et mécanique
- Rédaction des consignes
- Réglementation REACH - classification, étiquetage et FDS
- CLP et FDS (CLP-REACH – Classer un mélange et rédiger une FDS)



MANAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

- Analyse environnementale ISO 14001
- Bilan carbone
- Gérer et expédier les déchets dangereux de l'entreprise
- Le stockage de produits dangereux et les installations classées
- Fermeture d'une Installation classée

MANAGEMENT ET QUALITE

- Les bases de la mise en place d'un système de management HSE – les référentiels normatifs
- Amélioration continue selon la norme NF X50-058
- Organisation et amélioration des performances
- Amélioration du processus veille réglementaire

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

- Le transport de MD par voie maritime (IMDG)
- Le plan de sûreté
- Le transport de matières infectieuses par route
- Le transport de MD par route et par mer (chapitre 1.3 ADR IMDG)
- Les modifications de l'ADR – RID – ADN – IATA – IMDG
- La classe 7 et préparation à l'examen de CSTMD
- Le transport terrestre de gaz par voies navigables et ferrées
- Transport maîtrise des charges
- Transport de marchandises dangereuses : piles et batteries lithium



FORMATIONS SPECIFIQUES A CERTAINES ACTIVITES

- Maintenance Qualité Sécurité Environnement en laboratoire de recherche
- Prévention des risques dans les laboratoires
- Aéraulique : conduite et contrôle des installations aérauliques
- Aéraulique et installations de climatisation
- Opérateurs dans les locaux à atmosphère contrôlée
- Salles propres et environnement maîtrisé
- Le transport de matières infectieuses par route
- Gestion du risque légionelle : intervention sur les tours aéroréfrigérantes
- Chaufferie : intervention en chaufferie
- Prévention du risque électrique dans les laboratoires
- Les radiations ionisantes : Personnels exposés en laboratoire
- Equipements sous pression (Analyse de risque)
- L'environnement réglementaire des marchandises dangereuses : Le transport de Gamma densimètre
- Le danger de chute : Intervention à l'aide d'un échafaudage mobile
- Conducteurs véhicules légers pour le transport d'échantillons biologiques et des produits sanguins
- Radioprotection



INFORMATIONS PRATIQUES ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE



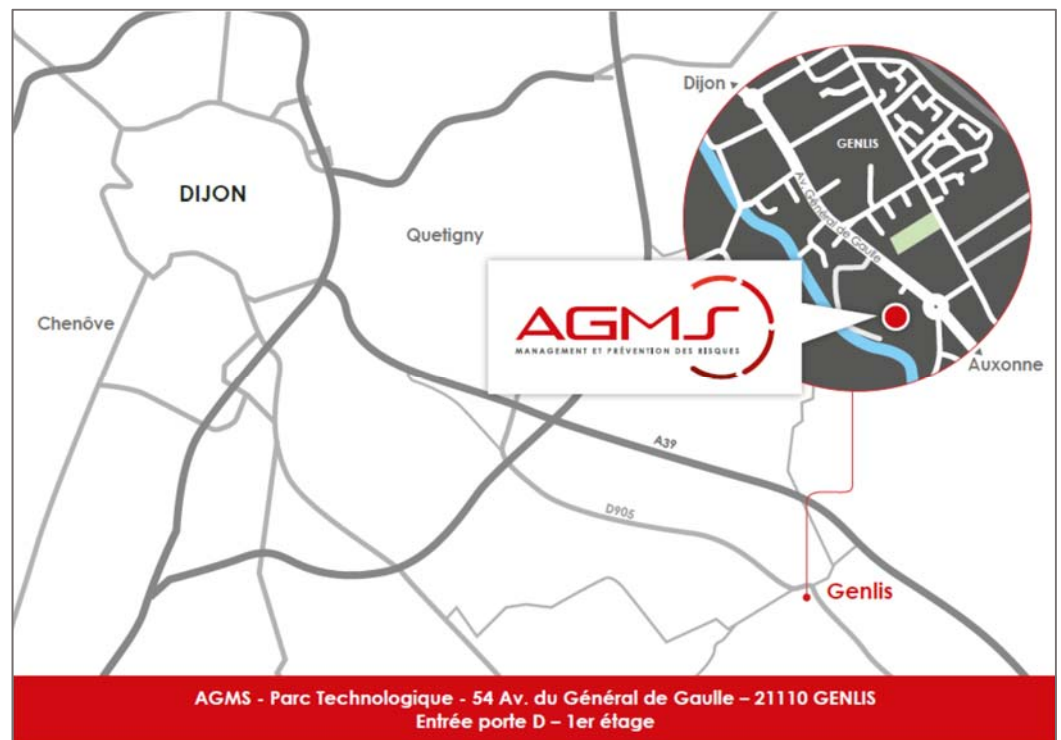
INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION

Pour toute inscription ou renseignement complémentaire, prenez contact directement sur notre site www.agms.fr.

LOCALISATION

Les formations se déroulent dans nos locaux à Genlis.



Gare SNCF de Genlis située à 1,7 km

HORAIRES

Accueil à partir de 8h45

Formation : 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

INSCRIPTION

Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription complété.

PROGRAMME, CONVENTION DE FORMATION, CONVOCATION, ATTESTATION DE FORMATION

Suite à la réception du bulletin d'inscription, nous vous adressons une convention de formation en double exemplaire. Un exemplaire signé doit nous être renvoyé avant le début de la formation.

Nous vous enverrons une convocation qui précisera la date, le lieu (avec plan d'accès) et les horaires de la formation.

A l'issue de chaque formation, une attestation de suivi de formation vous sera adressée avec la facture correspondante.

ANNULATION

Toute annulation à l'initiative du participant ou de l'entreprise du participant doit nous être indiquée par écrit au moins 10 jours francs avant le début de la formation.

Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours francs avant le début de la formation, un dédit de 50% du prix du stage sera facturé.

Tout stage commencé est dû en totalité.

Nous nous réservons le droit de reporter la date de la formation au plus tard 15 jours avant le début de celle-ci si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, vous serez prévenu personnellement et nous vous proposerons une inscription sur la prochaine session de formation.

TARIF et PAIEMENT

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme en euros hors taxes et comprennent les frais de restauration sur site.

Nos factures sont payables par chèque ou virement à 30 jours.



Siège social : 54 avenue du Général de Gaulle

21110 GENLIS

Tél 03 80 77 14 94 • Fax 03 80 77 14 95

agms@agms.fr • www.agms.fr

Siret 434 933 495 00039

TVA intracommunautaire FR50 434933495

N° agrément organisme formation 26.21.01867.21

Agence Ouest : 62b rue du Dr Schweitzer

85180 CHATEAU D'OLONNE